



PARCOURS DIPLÔMANT

CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE

JurisCampus
Institut de formation professionnelle

Objectifs

Le Certificat de Conseiller en Gestion de Patrimoine est une formation diplômante reconnue par l'État (Ministère du Travail - Journal Officiel du 21/07/2009, renouvellement : Décision de France compétences du 10/10/2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles) qui permet :

- D'obtenir un titre de Conseiller en Gestion de Patrimoine Niveau II RNCP.
- De connaître tous les mécanismes juridiques, fiscaux, boursiers et immobiliers liés à la profession de gestionnaire de patrimoine.
- De diversifier ses compétences grâce à des enseignements professionnels abordant de nombreux thèmes (de la détermination du besoin à la construction de préconisations patrimoniales et financières).

Thématiques

- **Module A** : La communication commerciale
- **Module B** : Le diagnostic (Régimes matrimoniaux, IR, IFI, SCI, ...)
- **Module C** : Les préconisations (Marchés financiers, marchés immobiliers, assurance vie, crédit immobilier, ...)
- **Module D** : Les stratégies patrimoniales (études de cas)

+ 9 regroupements pour s'exercer avec nos experts

ELIGIBLE
CPF
CODE
247806

DIPLÔME
RNCP NIVEAU II (eq. BAC+3/+4)

FRANCE
compétences
CERTIFICATION
enregistrée au RNCP



Durée
500h sur 10 mois
dont 65h en présentiel



Taux de réussite
86%



+ de 700 diplômés
depuis 2009



**E-LEARNING
& COACHING**

Prérequis

- Avoir au moins trois ans d'expérience en gestion de patrimoine
- Ou être titulaire d'un BAC+2 dans un domaine juridique ou économique ou de gestion
- Ou avoir suivi la « Capacité en Investissement et Patrimoine »

Statuts accessibles

- Titre de Conseiller(ère) en Gestion de Patrimoine
- Conseiller(ère) en Investissements Financiers (CIF) **(sous réserve de justifier en plus de la certification AMF à compter du 1er janvier 2020)**
- Courtier(ère) en Assurances (IAS, niveau I ORIAS)
- Agent Immobilier (Carte T - transaction et gestion immobilière)
- Courtier(ère) en Financements (IOBSP, niveau I ORIAS)
- Conseiller(ère) en Investissements Participatifs (CIP)
- Intermédiaire en Financement Participatif (IFP)

Financement de votre formation



Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation.

JurisCampus met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !

Contactez-nous

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation.

05 62 88 28 43

contact@juriscampus.fr



JurisCampus

Immeuble le Naurouze - Hall B - 140 rue Carmin - 31670 Labège
Tél. : 05 62 88 28 43 - Fax : 05 62 88 28 44 - www.juriscampus.fr - contact@juriscampus.fr